

3 novembre 2009

09.398

Question Jean-Claude Guyot

Quel avenir pour le Mycorama?

La presse a fait part récemment de graves difficultés à Mycorama, inauguré fin 2007 après des années de réflexion et de préparation.

Ce bâtiment a été voulu par les autorités cantonales, même si l'aide matérielle initialement prévue a dû être diminuée, afin d'en faire un lieu voué à la présentation et à la diffusion dans un large public des connaissances du monde des champignons. Le Mycorama présente un intérêt didactique, gastronomique et touristique qui en fait un centre d'une grande originalité et dont l'intérêt est reconnu par un récent rapport sur le tourisme dans le canton.

Pour diverses raisons, entre autres la très forte réduction de la subvention fédérale, la charge financière excessive pesant sur la fondation (qui doit supporter à la fois les frais financiers du bâtiment et tout ce qui touche aux expositions et à l'animation), la récession économique (qui a rendu vains les efforts de recherche de sponsors) et d'une manière générale le manque de moyens matériels (qui a maintenu au niveau du bénévolat ce qui aurait dû être remis à des professionnels du management et de la communication), la Fondation Mycorama se trouve maintenant dans une situation financière si difficile qu'elle ne pourra vraisemblablement plus faire face, à brève échéance, à ses obligations.

Il semble prématuré de mettre fin ainsi, après deux ans d'existence seulement, à une entreprise qui, gérée de manière professionnelle, a de grandes chances de réussir étant donné l'intérêt que le Mycorama suscite en Suisse et à l'étranger.

Vu la volonté exprimée par les autorités cantonales dans la construction du Mycorama et, conséquemment, dans la constitution de la Fondation, le Conseil d'Etat peut-il nous dire s'il envisage des mesures pour assurer le maintien au Val-de-Ruz d'un centre international de mycologie offrant de bonnes perspectives à moyen terme, ou s'il décide implicitement, par l'abandon d'un soutien matériel temporaire suffisant, de conduire la Fondation Mycorama à la dissolution, ce qui entraînerait, selon toute vraisemblance, la cessation des activités mycologiques dans le bâtiment récemment inauguré à Cernier?